



# Le ru de la Buze

LIESSE-NOTRE-DAME



- **Durée :** 1 h 15
- **Longueur :** 4.1 km
- **Altitude mini :** 69 m
- **Altitude maxi :** 75 m
- **Difficultés :** Circuit très facile, idéal pour la famille
- **Balisage :** Jaune et gris



© Champagne Picarde - S. Prémont

## Les marais de la Souche

**INFOS TOURISTIQUES :**  
Office de tourisme du Pays de Laon  
Tél. 03 23 20 28 62

**CRÉATION ET ENTRETIEN DES PARCOURS :**  
Communauté de Communes de la Champagne Picarde

## UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?

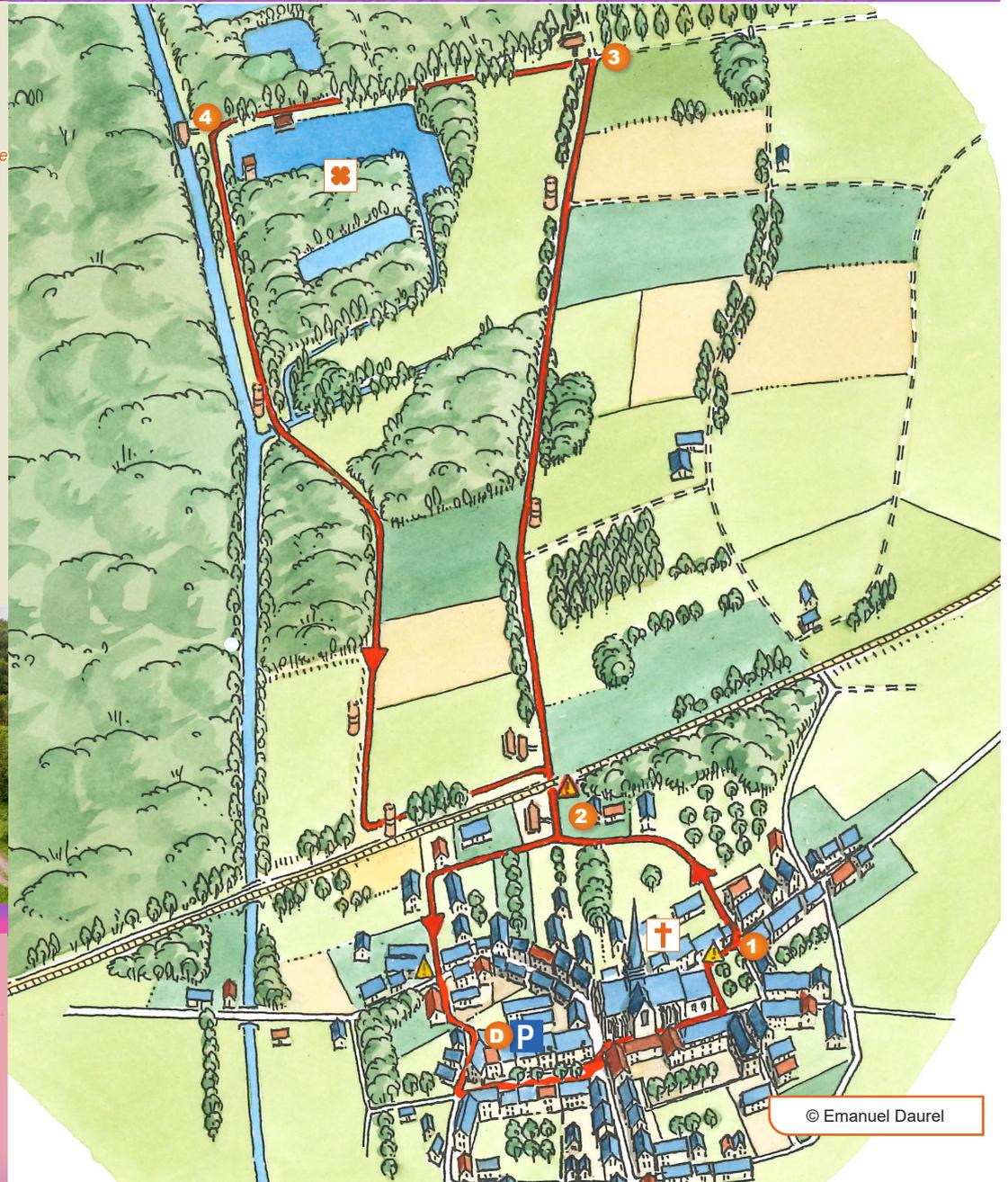
Signalez-le nous !



Cette fiche est extraite du site [www.randonner.fr](http://www.randonner.fr)  
le portail de la randonnée dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur [www.facebook.com/jaime.aisne](http://www.facebook.com/jaime.aisne)



© Emanuel Daurel

## SUR LE PARCOURS

- ✚ Liesse-Notre-Dame : basilique remarquable (13<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles) et pèlerinage à la Vierge Noire
- ✚ Marais Saint-Boétien et rives de la Souche : 40 étangs (anciennes tourbières), faune et flore des marais

## À PROXIMITÉ

- ✚ Réserve Naturelle Nationale du Marais de Vesles-et-Caumont (faune et flore exceptionnelles)

*Cette balade très courte, idéale pour une sortie avec des enfants, évolue à travers les marais, le long des canaux et du ru de la Buze.*

- Accès au départ :** Depuis Laon, prendre la D 977 en direction de Liesse-Notre-Dame. Le départ se situe place Carnot (stationnement gratuit).
- D** Prendre la rue du Commandant de Chomereau dans le sens unique autorisé pour les voitures. Poursuivre à gauche jusqu'à la place de l'hôtel de ville. Emprunter la voie piétonne à droite de la basilique. Suivre la D 977 à gauche de la place (! prudence).
  - 1** Prendre la première rue à gauche (chaussée du Regain).
  - 2** Emprunter le chemin à droite. Traverser la voie ferrée et continuer tout droit.
  - 3** 10 m avant le portail et le chemin privé, tourner à gauche.
  - 4** Au bout du chemin, suivre à gauche la berge du canal de la Buze. Le chemin vire à gauche le long de la voie ferrée : on la franchit de nouveau à droite. Retrouver le point 2 et prendre la chaussée du Regain à droite. Au carrefour, traverser (! prudence) pour poursuivre en face et rejoindre le point de départ.